



**AUTOMATIC ENTRANCE SPECIALISTS**

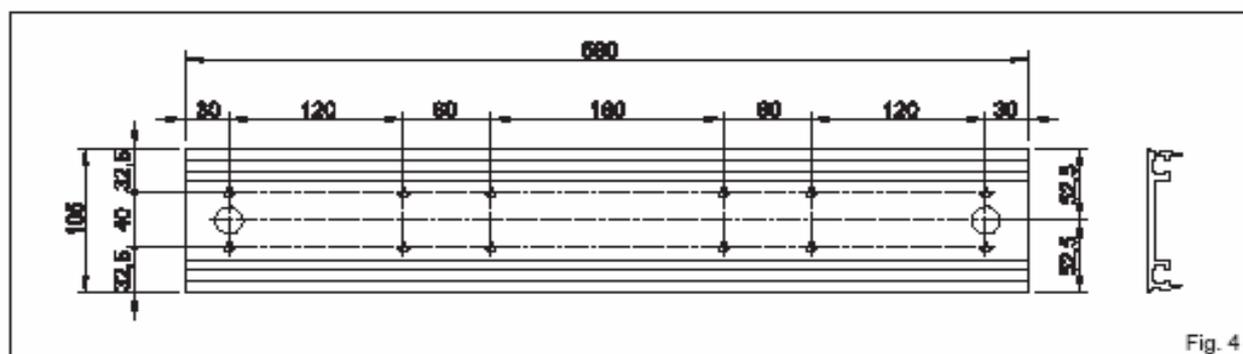
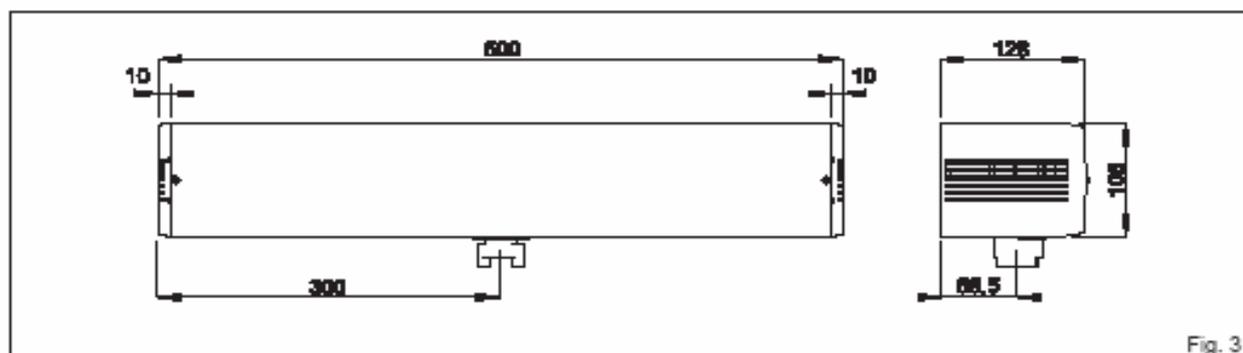
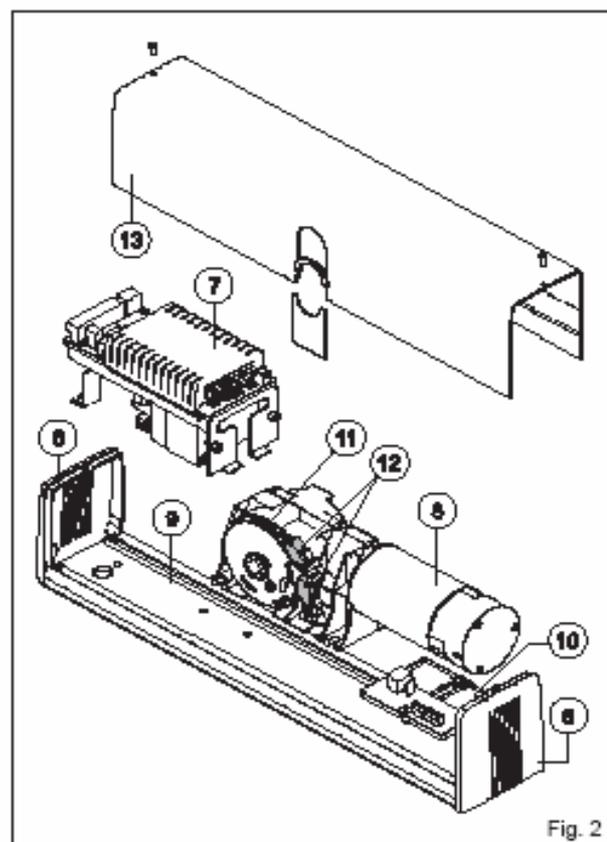
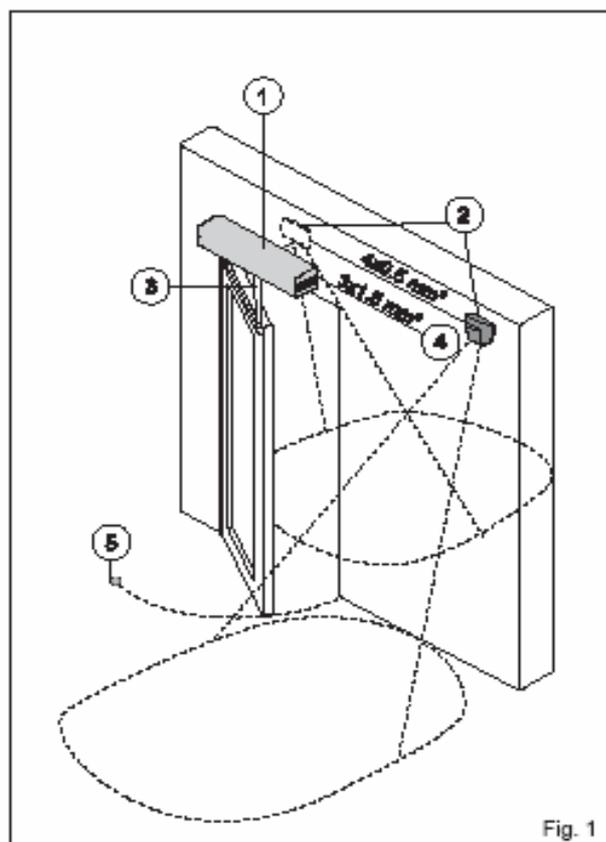
CE

WEL

IP1891 - rev. 2006-04-26



- (I) Manuale di installazione e manutenzione per automazioni per porte battenti.
- (GB) Installation and maintenance manual for automations for swing doors.
- (F) Manuel d'installation et d'entretien pour portes battantes.
- (D) Montage und Wartungshandbuch für Drehtürenantrieb.
- (E) Manual de instalaci3n y manutenci3n para puertas de vaiv3n.
- (P) Manual de instala33o e manuten33o para portas de balan3o



## CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

 Le présent manuel d'installation s'adresse exclusivement à un personnel qualifié.

L'installation, les branchements électriques et les réglages doivent être effectués conformément à la bonne pratique et aux normes en vigueur.

Lire attentivement les instructions avant de commencer l'installation du produit.

Une mauvaise installation peut être source de danger. Ne pas jeter dans la nature les matériaux qui composent l'emballage (plastique, polystyrène, etc.) et ne pas les laisser à la portée des enfants car ils sont une source potentielle de danger.

Avant de commencer l'installation, vérifier l'intégrité du produit. Ne pas installer le produit en atmosphère et environnement explosifs: la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un grave danger pour la sécurité.

Avant d'installer la motorisation, apporter toutes les modifications structurelles relatives à la réalisation des distances minimales de sécurité et à la protection ou séparation de toutes les zones d'écrasement, cisaillement, entraînement et de danger en général.

Vérifier que la structure existante remplit les prescriptions de robustesse et stabilité. Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité quant à l'observation de la bonne pratique dans la construction des portes et portails à motoriser, et aux déformations qui pourraient se produire au cours de l'utilisation. Les dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques, bourrelets sensibles, arrêt d'urgence, etc.) doivent être installés en tenant compte: des réglementations et directives en vigueur, des règles de la bonne pratique, de l'environnement d'installation, de la logique de fonctionnement du système et des forces développées par la porte ou le portail motorisé.

Les dispositifs de sécurité doivent protéger de toutes zones d'écrasement, cisaillement, entraînement et de danger en général, de la porte ou du portail motorisé.

Appliquer les signalisations prévues par les normes en vigueur pour signaler les zones dangereuses.

L'indication des données d'identification de la porte ou du portail motorisé doit être visible sur chaque installation.

 Avant de mettre sous tension, s'assurer que les données figurant sur la plaque signalétique correspondent à celles du réseau électrique. Prévoir sur le réseau d'alimentation un interrupteur/sectionneur omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm.

Vérifier la présence en amont de l'installation électrique d'un disjoncteur différentiel et d'une protection contre la surintensité adéquats. Si nécessaire, raccorder la porte ou le portail motorisé à une installation de mise à la terre réalisée conformément aux prescriptions des normes de sécurité en vigueur.

Au cours des interventions d'installation, entretien et réparation, couper l'alimentation avant d'ouvrir le couvercle pour accéder aux parties électriques.

 N'effectuer la manipulation des parties électroniques qu'après s'être muni de bracelets conducteurs antistatiques reliés à la terre. Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement si des composants incompatibles sont installés.

En cas de réparation ou de remplacement des produits, utiliser exclusivement les pièces de rechange DITEC.

L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, manuel et d'urgence de la porte ou du portail motorisé, et remettre le mode d'emploi à l'utilisateur de l'installation.

## DIRECTIVE MACHINE

Selon la Directive Machine (98/37/CE) l'installateur qui "motorise" une porte ou un portail a les mêmes obligations que le fabricant d'une machine et donc il doit:

- predisposer le dossier technique qui doit contenir les documents indiqués dans l'annexe V de la Directive Machine; (le dossier technique doit être gardé et tenu à disposition des organes de contrôle nationaux au moins dix ans après la date de la fabrication de la porte motorisée);
- faire la déclaration CE de conformité selon l'annexe II-A de la Directive Machine et la remettre au client;
- afficher le marquage CE sur la porte motorisée selon le point 1.7.3.de l'annexe I de la Directive Machine.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le document "Lignes directrices pour la réalisation du dossier technique" disponible sur Internet à l'adresse suivante: [www.ditec.it](http://www.ditec.it)

## MODE D'EMPLOI

**Classe de service:** 5 (minimum 5 ans d'utilisation avec 600 cycles par jour).

**Utilisation: TRES INTENSIVE** (pour accès de type collectif avec passage pour véhicules ou passage piétons très intensif).

- Les performances d'utilisation se réfèrent au poids recommandé (environ 2/3 du poids maximum admis). L'utilisation avec le poids maximum admis peut entraîner une diminution des performances indiquées ci-dessus.
- La classe de service, les temps d'utilisation et le nombre de cycles consécutifs sont donnés à titre indicatif. Il s'agit de valeurs relevées statistiquement dans des conditions moyennes d'utilisation, n'offrant donc pas une précision absolue pour chaque cas spécifique. Ces valeurs se réfèrent à la période pendant laquelle le produit fonctionne sans aucune intervention d'entretien exceptionnel.
- Tout accès automatique présente des éléments variables tels que: frottements, compensations et conditions environnementales pouvant modifier fondamentalement aussi bien la durée que la qualité de fonctionnement de l'accès automatique ou d'une partie de ses éléments (entre autres, les automatismes). L'installateur est tenu d'adopter des coefficients de sécurité adaptés à chaque installation spécifique.

## DECLARATION DU FABRICANT

(Directive 98/37/CE, Annexe II, Chapitre B)

Fabricant: DITEC S.p.A.

Adresse: via Mons. Banfi, 3  
21042 Caronno P.I.a (VA) - ITALY

Déclare ci-après que le système pour portes battantes série WEL

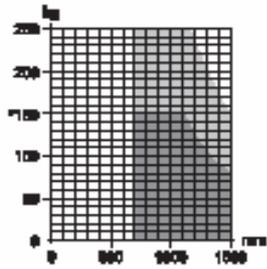
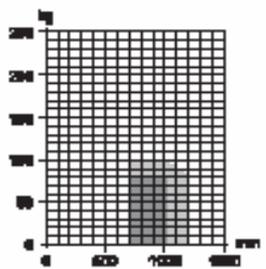
- est prévu pour être incorporé dans une machine ou être assemblé avec d'autres machines pour constituer une machine couverte par la directive 98/37/CE;
- est conforme aux dispositions des directives CEE suivantes: Directive compatibilité électromagnétique 89/336/CEE; Directive basse tension 73/23/CEE;

et déclare par ailleurs qu'il est interdit de mettre la machine en service avant que la machine dans laquelle elle sera incorporée ou dont elle constitue une partie ait été considérée et déclarée conforme aux dispositions de la Directive 98/37/CE et aux législations nationales la transposant.

Caronno Pertusella,  
18-06-2004

Fermo Bressanini  
*(Président)*

## 1. DONNÉES TECHNIQUES

	WELM	WELS	WELE
Alimentation	230 V~ / 50-60 Hz	230 V~ / 50-60 Hz	230 V~ / 50-60 Hz
Absorption	1A	1A	1A
Couple max	50 Nm	30 Nm (ouverture) 20 Nm (fermeture)	30 Nm (ouverture) 20 Nm (fermeture)
Intermittence	S2 = 30 min, S3 = 80 %	S2 = 30 min, S3 = 80 %	S2 = 30 min, S3 = 80 %
Temps d'ouverture	1,5-5 s / 90°	1,5-5 s / 90°	2-10 s / 90°
Temps de fermeture	1,5-5 s / 90°	1,5-5 s / 90°	3-8 s / 90°
Type de fonctionnement	Ouverture à moteur Fermeture à moteur	Ouverture à moteur Fermeture à ressort	Ouverture à moteur Fermeture à ressort
Alimentation des accessoires	24 V= / 0,5 A	24 V= / 0,5 A	24 V= / 0,5 A
Température	-20°C / +55°C (Batteries +5°C / +40°C)	-20°C / +55°C (Batteries +5°C / +40°C)	-20°C / +55°C (Batteries +5°C / +40°C)
Degré de protection	IP31	IP31	IP31
Armoire de commande	99	99 + BRAKE	EL12
Indications d'utilisation: mm = longueur du vantail kg = poids du vantail	 <p>*Attention: pour les portes à deux battants sans recouvrement, le poids de chaque battant ne doit pas dépasser 150 kg.</p>		
	■ Dimensions recommandées pour un usage très intensif (600 cycles/jour)		
	■ Dimensions limites pour un usage intensif (100-200 cycles/jour)		
	□ Usage non autorisé		

## 2. ELEMENTS

La garantie de fonctionnement et les performances spécifiées ne s'obtiennent qu'avec les accessoires et les dispositifs de sécurité DITEC.

### 2.1 Elements de l'installation type (fig. 1)

- [1] Automatisation WEL
- [2] Radar
- [3] Bras coulissant
- [4] Relier l'alimentation à un interrupteur unipolaire avec distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm (non fourni par Ditec) protégé contre l'activation involontaire et non autorisée. Pour le raccordement au réseau, utiliser un conduit indépendant et séparé des raccordements aux dispositifs de commande et de sécurité.
- [5] Arrêt butée

### 2.2 Elements de l'automatisation (fig. 2)

- [6] Têtes
- [7] Armoire de commande
- [8] Motoréducteur
- [9] Plaque de base
- [10] Carte BRAKE (uniquement sur WELS)
- [11] Ressort (uniquement sur WELS et WELE)
- [12] Fin de course
- [13] Carter

## 3. INSTALLATION

Toutes les mesures sont indiquées en millimètre (mm), sauf indication contraire.

### 3.1 Contrôles préliminaires

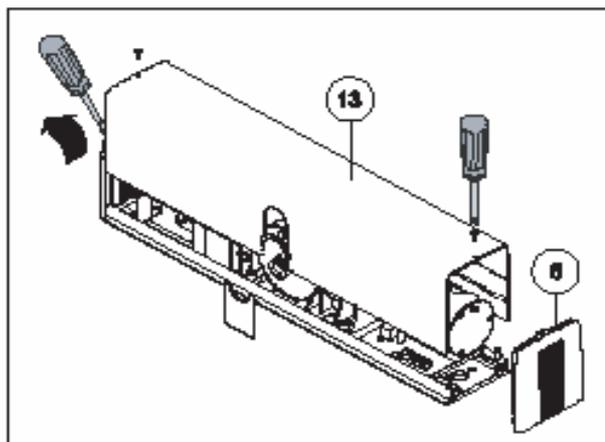
Contrôler la stabilité, le poids du vantail et vérifier si le mouvement est régulier, sans frottements (si nécessaire renforcer le châssis). Les ferme-portes éventuels doivent être enlevés ou complètement annulés.

### 3.2 Démontage automatisé

Ouvrir le carter [13] en introduisant un tournevis dans la fente prévue à cet effet sur les têtes.

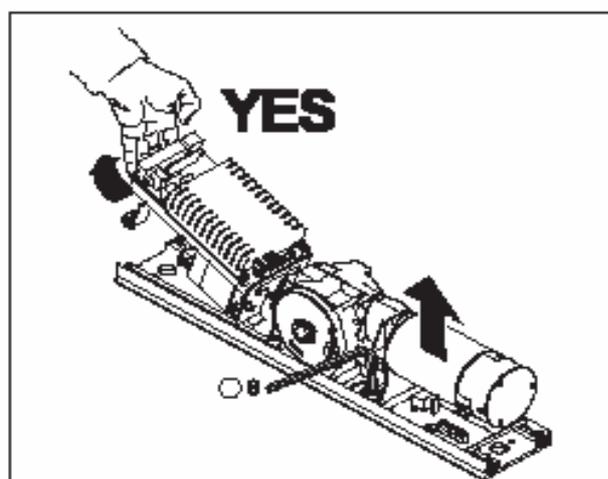
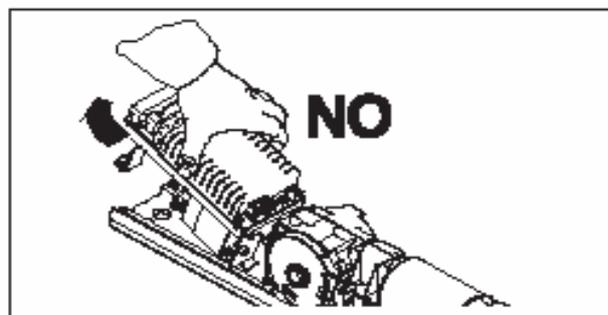
Ôter les têtes [6], débrancher les connecteurs des branchements électriques, les brides de fixation et dégager l'armoire de commande [7], le motoréducteur [8] et la carte BRAKE [10] (si présents).

*Attention: ne jamais enlever ni déplacer les brides placées à l'intérieur des glissières de la plaque de base.*



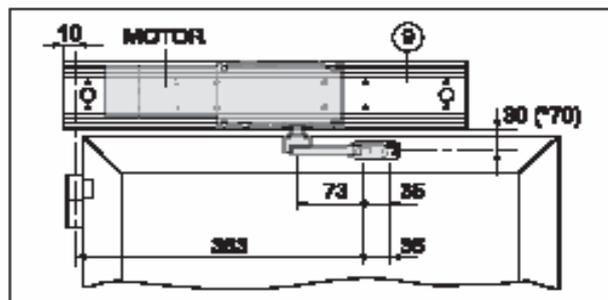
Attention: manier avec soin l'armoire de commande, en suivant les indications de la figure.

Après avoir fini de démonter l'automatisme, effectuer l'installation illustrée dans les chapitres 4, 5 ou 6, en se reportant au type de bras utilisé.



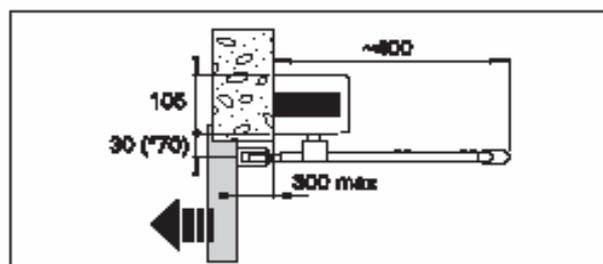
#### 4. INSTALLATION DU BRAS ARTICULÉ

Utiliser le bras articulé WELBA pour les portes qui s'ouvrent à l'extérieur, vue côté motoréducteur.



Fixer de manière stable et en position parfaitement horizontale la plaque de base [9] à la paroi, en respectant les mesures indiquées sur la figure.

Percer le vantail, en correspondance de la fixation du bras articulé.  
(\* En cas de nécessité, utiliser la rallonge WELD40 pour allonger la distance entre l'automatisme et le bras jusqu'à 70 mm.



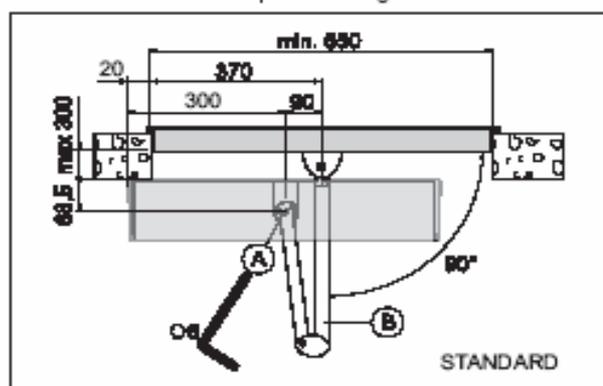
F

Remettre les composants en place sur la plaque de base.

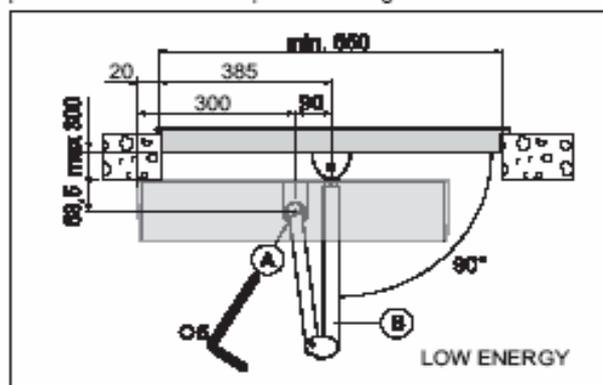
Remarque: dans la version avec bras articulé WELBA, il faut toujours mettre le moteur du côté des charnières.

Contrôler si le bras articulé est bien assemblé (voir préparation au chapitre 4.1).

Fixer le bras de l'automatisme dans le point [A]. Fixer également l'autre extrémité du bras au vantail, de manière à former un angle de 90° de la manière indiquée sur la figure.



Pour les applications LOW ENERGY il est possible de réduire la force manuelle d'ouverture en réduisant l'angle  $\alpha$  et en respectant les mesures indiquées sur la figure.



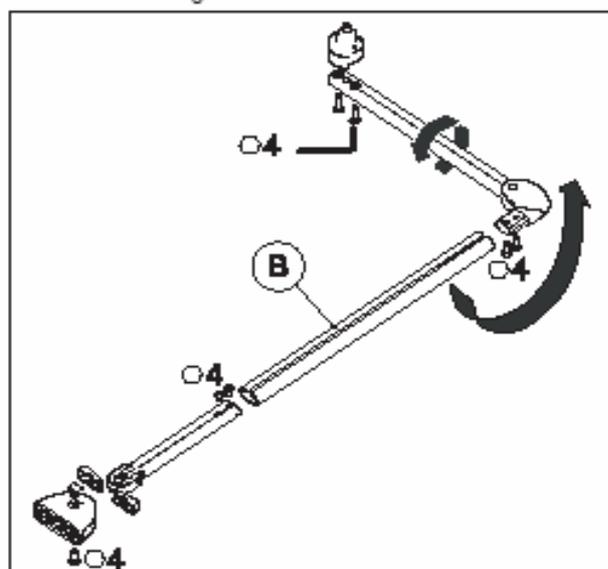
Remarque: pour des distances entre l'automatisme et le vantail de moins de 115 mm, il faut raccourcir le côté non percé du bras [B]. Attention: la fixation du bras au vantail pour les automatismes avec ressort de fermeture WELS et WELE, est assez difficile à cause de la forte poussée du ressort.

Déplacer la porte manuellement et contrôler si elle s'ouvre correctement et sans frottements.  
Installer l'arrêt de porte ouverte.

Remarque: les butées au sol doivent être fixées dans une position bien visible et elles ne doivent pas constituer un danger de trébuchement.

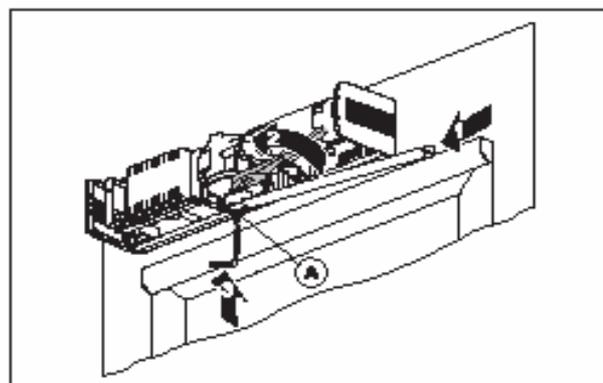
#### F 4.1 Préparation du bras articulé

En cas de nécessité, en ce qui concerne le sens d'ouverture de la porte, inverser l'assemblage du bras articulé en suivant les instructions de la figure.



Remettre les composants en place sur la plaque de base.  
*Remarque: dans la version avec bras articulé WELBS, il faut toujours mettre le moteur du côté opposé à celui des charnières.*  
 Enfiler le bras coulissant dans la glissière.

Fixer le bras de l'automatisme dans le point [A].  
*Attention: dans les automatismes avec ressort WELS et WELE, la fixation du bras coulissant est assez difficile à cause de la forte poussée du ressort. En se servant d'une clé de 24 mm selon les indications de la figure, déplacer de manière suffisante à enfiler le bras dans le moteur.*

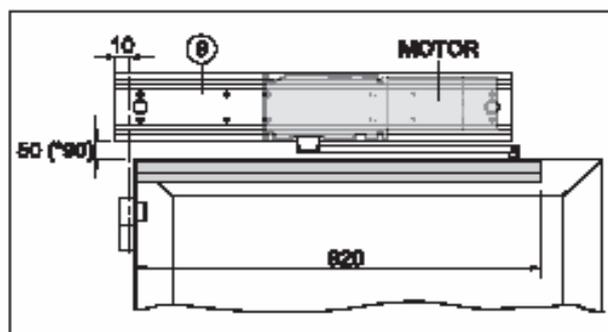


Déplacer la porte manuellement et contrôler si elle s'ouvre et se ferme correctement et sans frottements.

Régler le bloque-porte en position ouverte à l'intérieur de la glissière, de la manière indiquée sur la figure.

#### 5. INSTALLATION DU BRAS COULISSANT

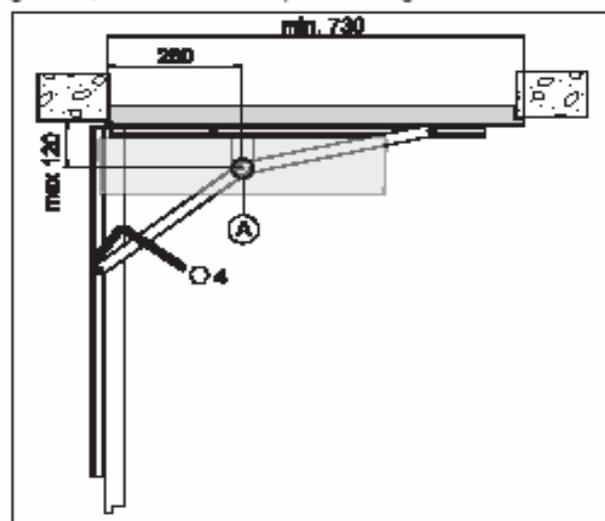
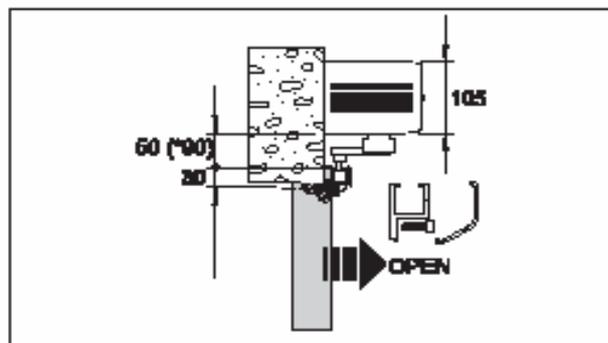
Utiliser le bras coulissant WELBS pour les portes qui s'ouvrent vers l'intérieur, vue côté motoréducteur.



Fixer de manière stable et en position parfaitement horizontale la plaque de base [9] à la paroi, en respectant les mesures indiquées sur la figure.

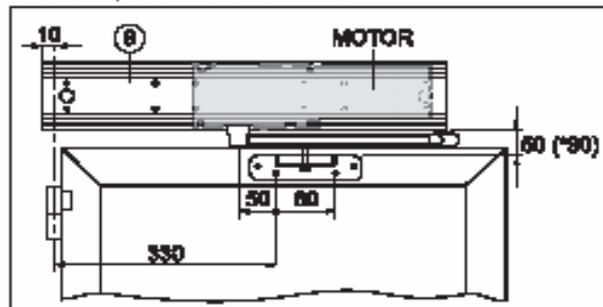
Fixer la glissière sur le vantail de la manière indiquée sur la figure (si le vantail n'est pas très large, couper la partie qui dépasse de la glissière).

(\*) En cas de nécessité, utiliser la rallonge WELD40 pour allonger la distance entre l'automatisme et la glissière jusqu'à 90 mm.



#### 6. INSTALLATION AVEC LE BRAS WELBRAS

Utiliser le bras articulé WELBRAS pour les portes qui s'ouvrent à l'intérieur, vue côté motoréducteur.

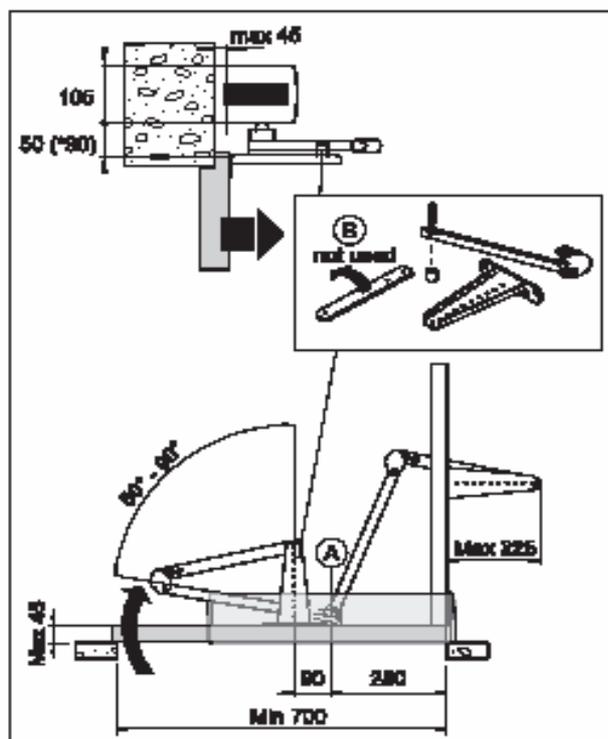
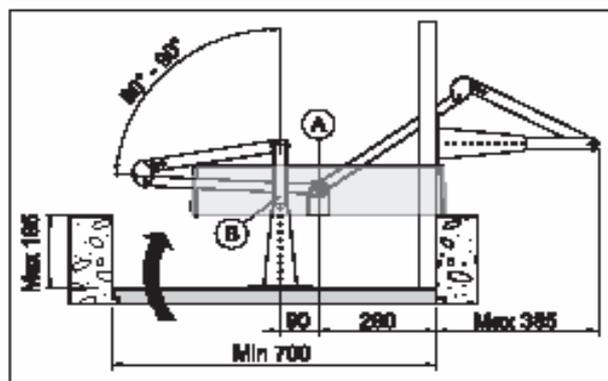
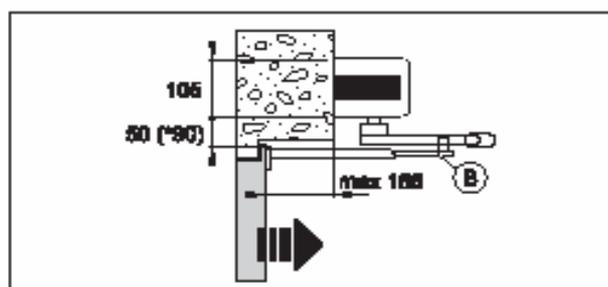


Fixer de manière stable et en position parfaitement horizontale la plaque de base [9] à la paroi, en respectant les mesures indiquées sur la figure.

Percer le vantail, en correspondance de la fixation du bras WELBRAS.

La distance de fixation de l'automatisme WEL par rapport au vantail peut arriver jusqu'à 185 mm vers l'extérieur ou bien jusqu'à 45 mm vers l'intérieur, comme cela est indiqué dans les figures.

(\*) En cas de nécessité, utiliser la rallonge WELD40 pour allonger la distance entre l'automatisme et le bras jusqu'à 90 mm.



Remettre les composants en place sur la plaque de base.

Remarque: dans la version avec bras articulé WELBRAS, il faut toujours mettre le moteur du côté opposé à celui des charnières.

Contrôler si le bras WELBRAS est bien assemblé (voir préparation au chapitre 6.1).

Fixer le bras de l'automatisme dans le point [A]. Fixer et régler le bras [B] de manière à former un angle de 80° - 90° comme indiqué sur la figure.

En cas de nécessité, enlever le bras [B] et relier le bras WELBRAS avec l'entretoise et la vis faisant partie de l'équipement. Attention: la fixation du bras au vantail pour les automatismes avec ressort de fermeture WELS et WELE, est assez difficile à cause de la forte poussée du ressort.

Déplacer la porte manuellement et contrôler si elle s'ouvre et se ferme correctement et sans frottements. Installer l'arrêt de porte ouverte.

Remarque: les butées au sol doivent être fixées dans une position bien visible et elles ne doivent pas constituer un danger de trébuchement.

### 6.1 Préparation du bras WELBRAS

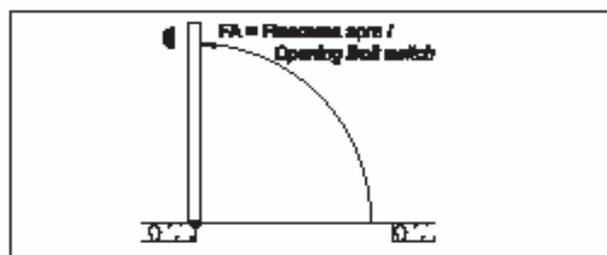
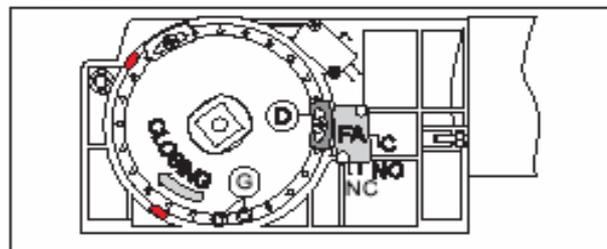
En cas de nécessité, en ce qui concerne le sens d'ouverture de la porte, inverser l'assemblage du bras WELBRAS en suivant les instructions de la figure.



### 7. REGLAGE DU FIN DE COURSE OUVRE

Connecter le fin de course FA de la manière indiquée dans le manuel du tableau électronique. Déplacer la position du patin [D] de manière à activer le fin de course ouvre FA, avant la butée d'ouverture.

Attention: dans l'automatisme WELM et WELS le fin de course FA est facultatif.



Remarque: si les fins de course sont répartis dans la partie supérieure du motoréducteur, contrôler s'il reste une distance suffisante pour en permettre le réglage ou utiliser les vis [G] fournies avec l'équipement.

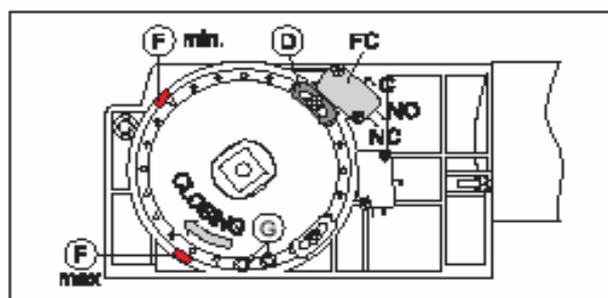
**F**

## 8. REGLAGE AUTOMATISME AVEC RESSORT

Les réglages de l'automatisme avec ressort WELS et WELE doivent se faire avec l'alimentation coupée.

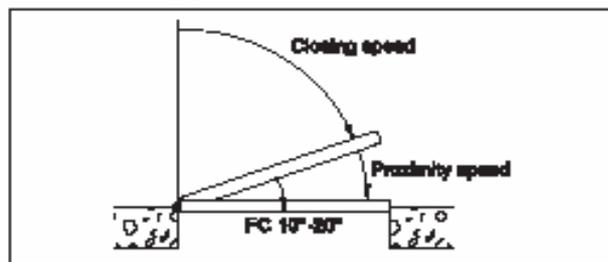
### 8.1 Réglage du fin de course de proximité ferme

Connecter le fin de course FC de la manière indiquée dans le manuel du tableau électronique.



Changer le patin de place [D] de manière à activer le fin de course de proximité ferme FC, environ 10° - 20° avant la butée de fermeture.

Remarque: si les fins de course sont répartis dans la partie supérieure du motoréducteur, contrôler s'il reste une distance suffisante pour en permettre le réglage ou utiliser les vis [G] fournies avec l'équipement.

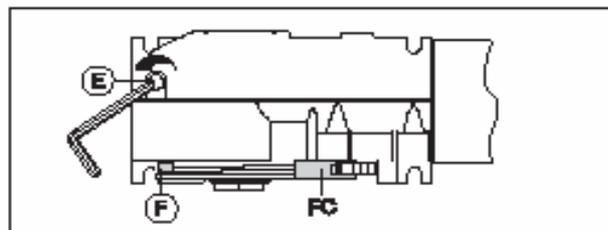


### 8.2 Réglage de la pousse du ressort

Couper l'alimentation 230 V ~ et déconnecter les batteries (si présentes):

- mettre en place le battant à environ 45°;
- et charger le ressort jusqu'à l'obtention d'une fermeture correcte en tournant la vis [E] inverse au sens des aiguilles d'une montre jusqu'à un maximum de 52 tours.

Remarque: l'indicateur [F] se déplace en direction de la flèche CLOSING.



### 8.3 Réglage de la vitesse en fermeture

Régler la vitesse de fermeture (closing speed) et de rapprochement (seulement WELS: proximity speed de la carte BRAKE), de la manière indiquée dans le tableau électronique.

## 9. BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES

Les branchements électriques et la mise en marche sont illustrés dans le manuel d'installation de tableau électronique..

## 10. PLAN D'ENTRETIEN (tous les 6 mois)

Couper l'alimentation 230 V ~ et déconnecter les batteries (si présentes).

- Nettoyer et graisser les parties en mouvement.
- Contrôler le serrage des vis de fixation.
- Vérifier tous les branchements électriques.
- Vérifier l'efficacité des batteries (si présentes).
- Vérifier si le ressort de la porte permet à celle-ci de se fermer correctement (WELS et WELE uniquement).

Mettre sous tension 230 V ~ et connecter les batteries (si présentes).

- Contrôler la stabilité de la porte et vérifier que le mouvement est régulier, sans frottements.
- Contrôler l'état des gonds ou des charnières.
- Contrôler le bon fonctionnement de tous les dispositifs de commande et de sécurité.

Attention: pour les pièces de rechange, se reporter au catalogue spécifique.

## INSTRUCTIONS D'UTILISATION DE L'AUTOMATISME POUR PORTES BATTANTES WEL

### OPÉRATION DE DÉVERROUILLAGE

En cas de mauvais fonctionnement de l'automatisme ou des dispositifs d'ouverture ou de sécurité, débrancher l'alimentation de réseau et ne contacter que du personnel qualifié.

La porte peut être ouverte manuellement, si elle est équipée d'une électroserrure se servir de la clé prévue à cet effet pour la déverrouiller.

### CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

 Les présentes consignes sont une partie intégrante et essentielle du produit, et elles doivent être remises à l'utilisateur. Les lire attentivement car elles contiennent d'importantes indications concernant la sécurité d'installation, utilisation et entretien. Conserver ces instructions et les transmettre à de nouveaux utilisateurs de l'installation.

Ce produit est exclusivement destiné à l'usage pour lequel il a été expressément conçu. Tout autre usage est impropre et par conséquent dangereux. Le fabricant décline toute responsabilité quant aux préjudices causés par des usages impropres, erronés et déraisonnables. Ne pas opérer à proximité des charnières ou des organes mécaniques en mouvement. Ne pas entrer dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé en mouvement.

Ne pas s'opposer au mouvement de la porte ou du portail motorisé car ceci peut générer des situations de danger. Interdire aux enfants de jouer ou de s'arrêter dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé. Conserver les radiocommandes et/ou tout autre dispositif de commande hors de la portée des enfants, afin d'éviter que la porte ou le portail motorisé ne soit actionné involontairement.

En cas de panne ou de mauvais fonctionnement du produit, déconnecter l'interrupteur de mise sous tension, ne pas réparer ou intervenir directement, et s'adresser exclusivement à un personnel qualifié.

L'inobservation de ces consignes peut générer des situations de danger.

Les interventions de nettoyage, entretien ou réparation, doivent être effectuées par un personnel qualifié.

Pour garantir l'efficacité de l'installation et son bon fonctionnement, respecter scrupuleusement les indications du fabricant, en faisant effectuer l'entretien périodique de la porte ou du portail motorisé par un personnel qualifié.

Il est notamment recommandé de vérifier périodiquement le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité. Les interventions d'installation, entretien et réparation doivent être attestées par des documents tenus à disposition de l'utilisateur.

